

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

14. Chott Sidi Slimane (Wilaya de Ouargla)

Octobre 2005

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7 modifiée par la Résolution VIII.13 de la Conférence des Parties contractantes

Note aux rédacteurs:

1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar* ci-jointe. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.
2. La FDR remplie (et la ou les carte(s) qui l'accompagne(nt)) doit être remise au Bureau Ramsar. Les rédacteurs sont instamment priés de fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques des cartes.

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR:

Dr. Ammar Boumezbeur, Direction générale des forêts,
Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie.
Télécopie 213-21 915286. Email boumezfr@yahoo.fr
M^{lle} Adamou Nedjla Conservation des Forêts de la Wilaya
de Ouargla. Tel 213-29 71 05 30, 71 39 42, 71 30 05

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

--	--	--

Date d'inscription

--	--	--	--	--	--

Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ~~ou~~

~~mise à jour~~: 4 octobre 2005

3. Pays: Algérie

4. Nom du site Ramsar:

Chott Sidi Slimane (Wilaya de Ouargla)

5. Carte du site incluse: oui

Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées.

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar): ~~oui~~ - ou - non

b) format numérique (électronique) (optionnel): ~~oui~~ - ou - non

6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude):

Longitude 03°44'44" Est Latitude 33°17'10" Nord.

7. Localisation générale:

Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) elle se trouve ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Le site est situé à proximité du chemin communal (CC N°35) et à environ 500 m du village de Sidi Slimane, chef lieu de la commune du même nom. Daïra de Meggarine, Wilaya de Ouargla.

8. Élévation: (moyenne et/ou max. & min.) Moyenne 50 mètres

9. Superficie: (en hectares) 616

10. Brève description:

Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

C'est un très beau site de par sa situation géographique, sa proximité immédiate d'une Zaouia, la présence tout autour du plan d'eau d'une palmeraie, d'une roselière très dense, la qualité de ses eaux et sa profondeur. Par endroit, la roselière qui atteint 10 mètres forme un écran végétal très dense entoure le plan d'eau et sert de lieu de nidification des oiseaux d'eau.

11. Critères Ramsar:

Encercler ou souligner chaque Critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les Critères et les orientations sur leur application (adoptés dans la Résolution VII.11).

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8

12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus:

Justifier chaque Critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel Critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

Critère 2 :

Le site abrite une petite population nicheuse de sarcelle marbrée (*Marmaronetta angustirostris*) qui est une espèce classée comme espèce vulnérable sur la Liste Rouge de l'UICN.

Critère 4 :

Vu sa situation au milieu de palmeraies, plusieurs espèces d'oiseaux d'eau migratrices et sédentaires vivent dans ce site. Un écran végétal très dense entoure le plan d'eau. Cette ceinture de végétation est composée essentiellement de phragmites permettant ainsi la nidification de plusieurs espèces. L'avifaune, relativement bien étudiée, est composée surtout de Sarcelles marbres (*Marmaronetta angustirostris*), de Canard souchet (*Anas clypeata*), Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), de Foulque (*Fulica atra*), de Poule d'eau (*Gallinula chloropus*), Poule sultane (*Porphyrio porphyrio*).

Critère 6 :

Sur la base des calculs des recensements hivernaux moyens des 3 derniers dénombrements les plus récents (1999, 2003 et 2004), le site a accueilli des effectifs supérieurs à 1% de la population régionale de Sarcelle marbrée (*Marmaronetta angustirostris*) (moyenne de 41 oiseaux : 1.02% de la population biogéographique (Annexe 1).

13. Biogéographie (information requise lorsque les Critères 1 et/ou 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire):

Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) **région biogéographique:** Afrique du Nord

b) **système de régionalisation biogéographique** (citer la référence): Thieme M L., Abell R., Melanie L.J. Stiassny, Skelton P. et al., (2005) : Freshwater Ecoregions of Africa and Madagascar A Conservation Assessment.

14. Caractéristiques physiques du site:

Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie; les origines - naturelles ou artificielles; l'hydrologie; le type de sol; la qualité de l'eau; la profondeur et la permanence de l'eau; les fluctuations du niveau de l'eau; les variations dues aux marées; la zone en aval; le climat général; etc.

Géologie et géomorphologie :

Les sols de la région de Sidi Slimane sont formés à partir des alluvions sableuses du quaternaire. Le relief est plat et ne présente pas de pente, environ 1%. Du point de vue stratigraphique, on décrit une succession de terrains se présentant du haut vers le bas de la façon suivante:

1. **Le Quaternaire** formé de sables et de sables argileux résultant de la destruction de falaises pliocènes et miocènes. Son épaisseur est variable, elle est de 22m.
2. **Le Miocène** composé d'un dépôt détritique sableux et argileux, avec intercalation de marnes gypseuses rarement épaisses, dont l'épaisseur atteint 142 m.
3. **L'Eocène** dans les niveaux sableux et graveleux du Miocène continental. A Sidi Slimane, la troisième nappe la plus profonde se trouve dans les calcaires de l'Eocène moyen, dont la profondeur est de 65 à 135 cm.

Type de sol: Les sols de la région de Sidi Slimane sont à profils hétérogènes, ils se manifestent d'abord par une textures sableuse en surface et présentant des tendances plus fines en profondeur avec un taux dépassant les 70 % en sable et notamment les sables fins. On remarque aussi la présence de Gypse en quantité importante.

Qualité de l'eau:

Eau de très bonne qualité et permanente durant toute l'année même en été avec une profondeur importante.

Climat:

Le site se situe dans la zone bioclimatique saharienne, les T° moyennes maximales mensuelles varient de 16,2°C en janvier à 40,8°C en juillet. La moyenne annuelle est de 28,5°C Les T° moyennes minimales mensuelles varient de 3,8°C en janvier à 25°C en juillet. La moyenne annuelle est de 14,5°C. Les T° mensuelles moyennes varient entre 10°C en janvier et 32,7°C en juillet. La moyenne annuelle est de 21,5°C. Le climat de la zone de Touggourt est légèrement plus clément que celui de Ouargla. La pluviométrie annuelle est de 57mm. Le mois le plus pluvieux est novembre et le plus sec Juillet. Les précipitations saisonnières sont de 19,6 mm en hiver, 18,3 mm au printemps, 2,4mm en été et 17,7mm en automne. Le quotient pluviothermique d'Emberger est de 5 et l'indice xérothermique de 347

15. Caractéristiques physiques du bassin versant:

Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et les principales formes d'utilisation des sols, et le climat (y compris le type climatique).

Le Quaternaire est formé de sables et de sables argileux résultant de la destruction de falaises pliocènes et miocènes. Son épaisseur est variable, elle est de 22 m. Le Miocène est composé d'un dépôt détritique sableux et argileux, avec intercalation de marnes gypseuses rarement épaisses, dont l'épaisseur atteint 142 m. L'Eocène est dans les niveaux sableux et graveleux du Miocène continental. La nappe la plus profonde se trouve dans les calcaires de l'Eocène moyen, dont la profondeur est de 65 à 135 cm.

Les sols sont à profils hétérogènes, ils se manifestent d'abord par une textures sableuse en surface et présentant des tendances plus fines en profondeur avec un taux dépassant les 70 % en sable et notamment les sables fins. On remarque aussi la présence de Gypse en quantité importante.

L'Eau de très bonne qualité et permanente durant toute l'année même en été avec une profondeur importante.

Le bassin versant se situe dans la zone bioclimatique saharienne, les T° moyennes maximales mensuelles varient de 16,2°C en janvier à 40,8°C en juillet. La moyenne annuelle est de 28,5°C Les T° moyennes minimales mensuelles varient de 3,8°C en janvier à 25°C en juillet. La moyenne annuelle est de 14,5°C. Les T° mensuelles moyennes varient entre 10°C en janvier et 32,7°C en juillet. La moyenne annuelle est de 21,5°C. Le climat de la zone de Touggourt est légèrement plus

clément que celui de Ouargla. La pluviométrie annuelle est de 57mm. Le mois le plus pluvieux est novembre et le plus sec Juillet. Les précipitations saisonnières sont de 19,6 mm en hiver, 18,3 mm au printemps, 2,4mm en été et 17,7mm en automne. Le quotient pluviothermique d'Emberger est de 5 et l'indice xérothermique de 347

16. Valeurs hydrologiques:

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives; etc.

Site important pour la population riveraine de part et son utilisation comme lieu d'accumulation des eaux excédentaires de drainage des palmeraies avoisinantes et souterraines.

17. Types de zones humides

a) présence:

Encercler ou souligner les codes correspondants aux types de zones humides du «Système de classification des types de zones humides» Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Marine/côtière: A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continentale: L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp Ts • U • Va
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle: 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance:

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

Q : Lac saumâtre permanent

18. Caractéristiques écologiques générales:

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar.

Vu sa situation au milieu de palmeraies, plusieurs espèces d'oiseaux d'eau migratrices et sédentaires vivent dans ce site. Un écran végétal très dense entoure le plan d'eau. Cette ceinture de végétation est composée essentiellement de phragmites permettant ainsi la nidification de plusieurs espèces.

19. Flore remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

Très peu étudiée, elle se compose grossièrement de *Tamarix gallica*, *Phragmites communis*, *Juncus* sp. et de palmier dattier *Phoenix dactylifera*.

20. Faune remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – Cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

L'avifaune, relativement bien étudiée, est composée surtout de Sarcelles marbres (*Marmaronetta angustirostris*), de Canard souchet (*Anas chypetea*), Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), de Foulque (*Fulica atra*), de Poule d'eau (*Gallinula chloropus*), Poule sultane (*Porphyrio porphyrio*), etc. Durant une visite effectuée le 26 mai 2004, la nidification de la Sarcelle marbrée a été confirmée, celle d'autres espèces pourrait l'être avec un suivi plus soutenu.

21. Valeurs sociales et culturelles:

Par exemple, production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

Ces valeurs ne sont pas encore étudiées.

22. Régime foncier/propriété:

- a) dans le site Ramsar: Domaine de l'état
- b) dans la région voisine: Domaine de l'état

23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau):

- a) dans le site Ramsar: Plan d'eau et palmeraies
- b) dans la région voisine /le bassin versant: Zones steppiques relativement désertes et Palmeraies

24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement:

- a) dans le site Ramsar: Il n'existe aucun facteur défavorable
- b) dans la région voisine: Il n'existe aucun facteur défavorable

25. Mesures de conservation en vigueur:

Énumérer la catégorie et le statut juridique des aires protégées au plan national, y compris les relations aux limites du site Ramsar; les pratiques de gestion; mentionner s'il existe un plan de gestion approuvé officiellement et s'il est appliqué.

Suivi par la Conservation des forêts de Ouargla et ses services déconcentrés

26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:

Par exemple, un plan de gestion en préparation; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Une proposition d'arrêté communale pour le site est en cours comme première mesure de conservation préventive contre la dégradation de l'écosystème

27. Recherche scientifique en cours et équipements:

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Une collaboration avec l'université de Ouargla est en cours surtout pour les travaux d'élaboration des thèses de fin d'études.

28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site:

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Un travail étroit se fait régulièrement avec différents partenaires : Université, Direction de l'éducation, Collectivités locales, Associations et ONG. Des expositions vidéo sont régulièrement effectuées.

29. Loisirs et tourisme actuels:

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Son intérêt touristique, vu sa situation géographique, sa richesse naturelle en faune et flore, n'est pas encore valorisé.

30. Juridiction:

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

Wilaya de Ouargla
Ministère de l'Agriculture et du développement rural
Ministère des ressources en eau

31. Autorité de gestion:

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi le nom du poste et/ou de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

Conservation des forêts Ouargla. Adresse : Conservation des forêts Wilaya de Ouargla Tel 213-29 71 05 30, 71 39 42, 71 30 05
Direction de l'hydraulique de Ouargla
Direction des services agricoles de Ouargla

32. Références bibliographiques:

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 13 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.

Rapports de la Conservation des forêts de Ouargla.

Veuillez renvoyer à l'adresse suivante: Bureau de la Convention de Ramsar, rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse
Téléphone: +41 22 999 0170 • Télécopie: +41 22 999 0169 • Courriel: ramsar@ramsar.org

Annexe : Recensements hivernaux

Nombre d'espèces	Nom commun	Nom scientifique	1999	2003	2004	26-05-2004
1	Sarcelle marbrée	<i>Marmaronetta Angustirostris</i>	40	22	60	3 (1A+8P)
2	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	-	-	18	2 (1couple)
3	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>				
4	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	08	167	108	
5	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	-	03	-	
6	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	-	38	06	
7	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	05	01	04	
8	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	-	15	12	
8	Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>				1
9	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>				
10	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	103	-	-	
11	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	10	02	12	
12	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	09	01	10	
13	Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	05	-	-	3 (1A+2P)*
14	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	01	-	04	1
15	Héron cendré	<i>Ardea Cinerea</i>	-	-	32	1
16	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>				2 (1A+2P) (1A+1P)*
17	Bécassine double	<i>Gallinago media</i>				
Total			181	249	266	

* A= adulte P= poussins